



International Coffee Organization
Organización Internacional del Café
Organização Internacional do Café
Organisation Internationale du Café

WP Statistics No. 95/06

13 février 2006
Original : anglais

F

Rapport

**Rapport du Comité des statistiques
sur la réunion du 30 janvier 2006**

1. La 19^e réunion du Comité des statistiques a eu lieu le 30 janvier 2006 sous la présidence de M. David Hallam (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture : FAO).

2. Le Président a souhaité la bienvenue à M. Alberto Portugal (Brésil) et à M. David Brooks (États-Unis d'Amérique) qui assistaient à leur première réunion en tant que membres du Comité.

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

3. Le Comité a adopté l'ordre du jour provisoire figurant dans le document WP-Statistics No. 91/05 Rev. 1.

**Point 2 : Rapport du Comité des statistiques
sur la réunion du 16 mai 2005**

4. Le Président a déclaré que la recommandation du Comité sur le point 6 du rapport (Prix indicatifs de l'OIC) avait été approuvée par le Conseil en mai 2005. Cette recommandation a pris effet le 1 octobre 2005.

5. Le Président a informé le Comité que des dispositions avaient été prises pour remplacer la source principale d'information sur les pays non membres car la bibliothèque du *Department of Trade and Industry* à Londres avait cessé ses activités en décembre 2005. À l'avenir, l'Organisation s'abonnerait au *Global Trade Atlas* dans la mesure où les informations fournies par les autres sources possibles (comme l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Centre du

commerce international (CCI), l'Organisation mondiale du commerce (OMC) etc.) n'étaient pas aussi récentes que voulu. À noter que des disparités dans les séries historiques pourraient exister en cas d'utilisation de données provenant de sources différentes.

6. Le Comité a pris note de ces renseignements et a approuvé le rapport sur la réunion du 16 mai 2005 figurant dans le document WP-Statistics No. 90/05.

Point 3 : Respect du Règlement sur les statistiques

7. Le Statisticien a présenté le document WP-Statistics No. 94/06 dans lequel figuraient des renseignements sur le respect par les Membres du Règlement sur les statistiques pendant l'Accord de 2001 – années caféières 2001/02 à 2004/05. Sur la base des données commerciales moyennes sur trois ans (années caféières 2002/03 à 2004/05), la conformité entière et satisfaisante des Membres exportateurs a été de près de 85% et d'environ 96% pour les Membres importateurs, la meilleure jamais enregistrée.

8. Le Comité a noté que la Côte d'Ivoire, l'Indonésie et la République démocratique du Congo avaient fait quelques progrès dans la fourniture de données statistiques. Il fallait que ces pays mettent en place un système à partir duquel des données pourraient être régulièrement compilées et envoyées à l'Organisation.

9. En ce qui concernait les Membres importateurs, la Hongrie, Malte et la Pologne étaient les trois seuls pays ne s'acquittant pas de leurs obligations. Des discussions se tiendront avec les représentants de la Pologne au cours des présentes réunions dans l'objectif d'introduire un système structuré avec les autorités de ce pays.

10. Le Comité a noté que les Membres devraient être encouragés à mieux respecter le Règlement sur les statistiques dans l'objectif de renforcer la transparence du marché qui, à son tour, confirmerait la fiabilité des travaux statistiques de l'Organisation. Les membres du Comité soulèveront cette question auprès de leurs autorités de tutelle pendant les discussions sur l'avenir de l'Accord de 2001.

Point 4 : Assistance technique

11. Le Président a informé le Comité que le Directeur exécutif et le Chef des opérations s'étaient rendus à la FAO en juin 2005 pour y discuter du type d'assistance technique qui pourrait être fournie aux Membres exportateurs. La FAO serait prête à coopérer au renforcement des capacités dans plusieurs pays où les problèmes d'obtention de données statistiques n'étaient pas limités au café. Toutefois, en raison des contraintes budgétaires actuelles, la FAO avait dû réviser son offre dans la mesure où ses ressources étaient limitées. Le Ghana était l'un des quelques pays recensés par la FAO où une assistance technique serait bientôt fournie.

12. Lors d'une précédente réunion du Comité, une offre informelle d'assistance par le ministère du travail des États-Unis avait été faite. Le représentant des États-Unis au Comité a expliqué que les pays devraient recenser précisément les domaines où une telle assistance serait nécessaire. À ce jour, la République démocratique du Congo était le seul pays à avoir recensé ses besoins en matière d'assistance. Il sera donné suite à cette question au cours des mois à venir et le Comité sera informé des progrès faits à la prochaine réunion.

Point 5 : Enquête sur les stocks

13. Le Statisticien a informé le Comité que, comme il avait été décidé à la dernière réunion, l'enquête sur les stocks ne serait pas effectuée par l'Organisation afin d'éviter toute répétition inutile d'activités, cet exercice étant entrepris par la Fédération européenne du café (FEC).

14. Les résultats de la FEC pour les sept principaux ports européens seront affichés tous les mois sur le site web de la Fédération. Cet affichage devrait commencer en février 2006. Il était prévu d'afficher plus de résultats sur le site web pour inclure un plus grand nombre de ports et, ultérieurement, donner une ventilation entre Arabica et Robusta. L'Organisation suivra l'évolution de la situation de façon qu'à l'avenir les résultats puissent remplacer les données manquantes de la base de données de l'Organisation. Le Comité a pris note de ces renseignements.

Point 6 : Café biologique

15. Le Statisticien a présenté le document WP-Statistics No. 93/05 dans lequel figurait un tableau des exportations de café biologique établi sur la base d'informations prélevées dans les certificats d'origine pendant l'année caféière 2004/05.

16. Le Comité a noté que, dans la mesure où il était très difficile d'obtenir des informations sur le commerce du café biologique, ces travaux seraient actualisés périodiquement et les résultats seraient présentés au Comité à ses réunions régulières. En outre, le Comité a suggéré que pendant les discussions sur l'avenir de l'Accord, on envisage de revoir le Règlement sur les statistiques pour y inclure des données sur le café biologique.

Point 7 : Café de luxe soluble

17. Le Statisticien a présenté le document WP-Statistics No. 92/05 dans lequel figuraient des données relatives aux importations de café soluble sur la base des recettes des importations classées selon deux codes spécifiques (210.112.92 et 210.112.98) du Système harmonisé, pendant les années civiles 1996 à 2004.

18. Les membres du Comité se sont inquiétés de l'emploi de l'expression "café de luxe soluble" qui prêtait à confusion. Il a été suggéré qu'à l'avenir cette expression soit remplacée par "préparations et concentrés". En outre, le Comité a demandé au Secrétariat de recenser quelques uns des produits importés sous couvert de ces codes spécifiques de façon que le Comité puisse faire des recommandations sur des ajustements éventuels à apporter aux séries statistiques actuelles comprenant ces codes.

Point 8 : Nouveau logiciel statistique de l'OIC

19. Le Statisticien a fait le point de la situation de la modernisation du système statistique. Le module Prix indicatifs était opérationnel depuis juillet 2004 et le module Certificats d'origine depuis octobre 2005. Les modules Exportations et Importations étaient mis à l'essai et le module Voix devrait être livré en mars 2006 au plus tard. Le module Production et aspects économiques devrait être prêt en avril 2006 et le système complet devrait être mis en œuvre en juillet 2006 au plus tard. Si tout se déroulait conformément au plan, le nouveau système serait présenté au Comité à sa réunion de septembre 2006. Le Comité a pris note de ces renseignements.

Point 9 : Rapport au Comité exécutif

20. Le Président a été encouragé à attirer l'attention du Comité exécutif sur l'importance du Comité des statistiques pour les travaux de l'Organisation, en tant qu'outil essentiel pour accroître la transparence du marché, ayant des objectifs spécifiques pour obtenir des statistiques fiables et ponctuelles en provenance des pays Membres.

Point 10 : Questions diverses

21. Les membres du Comité ont été invités à envoyer des suggestions sur des questions à inscrire à l'ordre du jour de la prochaine réunion, en mai 2006.

Point 11 : Prochaine réunion

22. La prochaine réunion du Comité se tiendra dans l'après-midi du 22 mai 2006, avant les réunions du Conseil et Comité exécutif, du 23 au 26 mai 2006, au siège de l'Organisation à Londres¹.

¹ À sa réunion du 30 janvier au 1 février, le Comité exécutif a décidé que le Comité exécutif et le Conseil se réuniraient du 22 au 25 mai 2006 au lieu du 23 au 26 mai comme préalablement prévu. Le Secrétariat confirmera la date de la prochaine réunion du Comité des statistiques.